

# Vers l'international



## Actualités

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Délégation Académique aux  
Relations Européennes, Internationales et à la Coopération**  
**dareic@ac-caen.fr**

### LA NORMANDIE ACCUEILLE LE MONDE



Quelle chance pour notre académie qui peut ainsi manifester à quel point, grâce à vous, elle est à la hauteur de cette ouverture internationale !

Merci donc à tous ceux et celles qui se sont impliqués dans des projets internationaux, que ce soit en lien avec les commémorations, ou pour les jeux équestres mondiaux. Merci à tous les établissements qui, chacun selon son contexte, œuvrent pour développer l'ouverture des élèves à l'accueil et

au goût du travail en partenariat avec l'étranger.

Que cette nouvelle année scolaire soit l'occasion de renforcer ces actions, en qualité comme en nombre !

### PROJETS ERASMUS+ ACADÉMIQUES POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE



Erasmus+

Pour aider les établissements à la mise en œuvre du paragraphe suivant de la lettre de rentrée :  
" *Les partenariats et les jumelages avec des établissements étrangers seront encouragés, à tous les niveaux d'enseignement, pour développer les échanges et les projets de mobilité des élèves, **notamment de la voie professionnelle*** », les services DAFCO, DAET et DAREIC, en accord avec les IEN ET-EG, ont décidé de rassembler leurs savoir-faire respectifs pour monter deux projets académique Erasmus + Action clé 1 : mobilité de la formation et de l'enseignement professionnel :

<http://www.erasmusplus.fr/penelope/fiches/1/mobilite-formation-enseignement-professionnels-2014>

Ces projets, portés par le GIP-FCIP, s'adressent aux lycées professionnels publics. Ils entreraient en vigueur, si acceptation, à la rentrée 2015.

L'un concerne les élèves et vise à faciliter les possibilités de PFMP à l'étranger.

Le second vise les enseignants, pour les inciter à aller rencontrer d'autres formateurs et découvrir d'autres manières d'enseigner en Europe.

L'intérêt majeur du portage académique est de pouvoir donner, à tout élève ou enseignant qui le désire, une opportunité de mobilité que son établissement, tout seul, aurait du mal à lui offrir.

Une première réunion a eu lieu en juillet et vous êtes déjà nombreux vous être manifestés, ce qui nous a permis d'affiner les contours des projets. Tous les LP publics vont maintenant être re-sollicités pour préciser les demandes de chacun et mettre en commun les ressources actuelles.

## LES FORMATIONS



## FORMATIONS ACADÉMIQUES

**Le PAF** : Trois stages de formation continue du 2<sup>nd</sup> degré concernant l'ouverture internationale se trouvent au chapitre « Approfondir les compétences et connaissances spécifiques de chaque métier » → « compétences transversales » → « International » auquel vous pouvez accéder en suivant le lien : [http://www.ac-caen.fr/plan-academique-de-formation-des-personnels\\_623\\_les-formations-transversales.html#paf12](http://www.ac-caen.fr/plan-academique-de-formation-des-personnels_623_les-formations-transversales.html#paf12)  
 A l'attention plus particulière des chefs d'établissements, documentalistes et CPE est proposé un autre stage : [http://www.ac-caen.fr/plan-academique-de-formation-des-personnels\\_624\\_personnels-d-encadrement-et-administratifs-techniques-de-sante-et-sociaux.html#pfp1](http://www.ac-caen.fr/plan-academique-de-formation-des-personnels_624_personnels-d-encadrement-et-administratifs-techniques-de-sante-et-sociaux.html#pfp1)

**E-TWINNING** : Le réseau Canopé ( ex-CRDP) a aussi inscrit au PAF un stage de formation à l'utilisation de la plate- forme numérique européenne eTwinning. Vous le trouverez en suivant le lien : [http://www.ac-caen.fr/plan-academique-de-formation-des-personnels\\_583\\_2014-2015.html?theme=03](http://www.ac-caen.fr/plan-academique-de-formation-des-personnels_583_2014-2015.html?theme=03)  
 De plus, Corinne Douaglin, correspondante académique animatrice du réseau, propose des ateliers tout au long de l'année sur l'ensemble de la région, le mercredi, de 14 à 17h, selon le planning suivant :

CALVADOS	MANCHE	ORNE
15 octobre 2014 Atelier Canopé de Caen	19 novembre 2014 Atelier Canopé de Saint-Lô	26 novembre 2014 Atelier Canopé d'Alençon
04 mars 2015 Atelier Canopé de Caen	18 mars 2015 Canopé de la Manche site d'Avranches	25 février 2015 Canopé de l'Orne site de Flers
29 avril 2015 Atelier Canopé de Caen	01 avril 2015 Canopé de la Manche site de Cherbourg	20 mai 2015 Canopé de l'Orne site de L'Aigle

Il est aussi possible de demander des formations **gratuites** (de 3h, 5h ou 6h) dans tous les établissements scolaires, publics et privés, à la demande des chefs d'établissement, à condition d'avoir minimum 10 personnes. Pour toute information et inscription : [corinne.douaglin@ac-caen.fr](mailto:corinne.douaglin@ac-caen.fr) ; 02 31 56 61 57

## FORMATIONS NATIONALES

Les différentes propositions de formation à l'étranger paraissent habituellement dans un BOEN du milieu du mois d'octobre. C'est dans cette note de service que sont présentés, entre autres, les stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel coordonnés par le CIEP.



## FORMATIONS EUROPÉENNES



L'action-clé 1 ( KA 1) du programme Erasmus+ permet l'obtention de bourses pour effectuer des mobilités, d'une durée de 2 jours à 2 mois, pour une activité de formation : stage d'observation ou participation à un cours structuré.

Attention : les dossiers de candidature ne sont plus individuels. Ils doivent être présentés par l'établissement, pour un ou plusieurs de ses personnels, en fonction du projet d'établissement. Pour plus de précisions :

<http://www.erasmusplus.fr/penelope/fiches/1/mobilite-formation-enseignement-professionnels-2014>

## LES SOURCES DE FINANCEMENT

### LES BOURSES LEFÈVRE ET CHARLES DE GAULLE

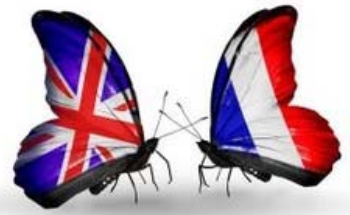
Gérées par le British Council, ces bourses accompagnent les partenariats scolaires déjà existants en finançant la mobilité de classe (Bourses Lefèvre) et les mobilités individuelles d'élèves (Bourses Charles de Gaulle).

La campagne 2014 est lancée, dont la date de retour est fixée au

**11 novembre 2014**. Une attention particulière sera portée au thème de la commémoration de la première guerre mondiale.

La version française des informations et procédures de candidature se trouve sur la page franco-britannique de "Schools on line" ainsi que sur Eduscol : <http://schoolsonline.britishcouncil.org/programmes-and-funding/charles-de-gaulle-and-the-lefevre-trust/francais>

<http://eduscol.education.fr/cid71532/bourses-lefevre-et-charles-de-gaulle.html>



### L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE :

Le récapitulatif des programmes de l'OFAJ sera adressé aux établissements et circonscriptions, par mail, dans le courant du mois de septembre. Ces financements fonctionnent par année civile, il est donc important de prévoir avant l'hiver les demandes concernant toute l'année 2015.



### LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

- **CONSEIL RÉGIONAL**



Le Conseil Régional de Basse Normandie émet chaque année deux appels à projets de mobilité internationale en direction des lycées et EREA :

- l'un pour aider la mobilité individuelle des élèves de voie professionnelle ou de BTS, pour l'année scolaire en cours,

- l'autre pour aider les mobilités de groupe envisagées pour l'année scolaire suivante.

Des circulaires seront envoyées dans les établissements en temps utile.

- **CONSEIL GÉNÉRAL DU CALVADOS**

Le Conseil Général du Calvados enverra courant septembre à tous les collèges du Calvados une information détaillée sur toutes ses actions internationales, dont un dossier de demande de subvention pour les échanges scolaires prévus dans l'année courante.



- **CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MANCHE**



Le Conseil Général de la Manche lance habituellement ses appels à projets au mois de décembre, pour des actions prévues l'année scolaire suivante. Les collèges de la Manche sont donc invités à guetter le mail qui leur sera envoyé à ce moment-là et qui leur précisera les modalités du projet « Europe », sous réserve de sa reconduction.

La DAREIC vous rappelle l'importance de la qualité pédagogique de vos projets pour l'obtention d'un financement. N'hésitez pas à solliciter son aide ou celle d'Europe Direct (CRIJ et CREAM).

## À NE PAS MANQUER AU BOEN



### BOEN n° 31 du 28 août 2014

- **POSTES À L'ÉTRANGER**

Les personnels de direction, d'inspection et administratifs, ainsi que les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation peuvent demander une affectation dans un établissement français à l'étranger, que cet établissement dépende de l'**agence pour l'enseignement français à l'étranger** (AEFE), de la **mission laïque française** (Mlf) ou de l'**association franco-libanaise pour l'éducation et la culture** (Aflec)  
Attention, les dossiers sont à constituer rapidement !

Pour plus d'informations : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=81641](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=81641)

Il est aussi conseillé de consulter les sites dédiés :

- pour l'AEFE : <http://www.aefe.fr/>
- pour la Mlf: <http://www.mlfmonde.org/>
- pour l'Aflec : <http://www.lfidb.net/>

- **NOUVELLE ÉPREUVE FACULTATIVE AU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL :**

La session 2015 prendra en compte, pour la première fois, dans le cadre d'une unité facultative, les acquis d'une période de formation en entreprise effectuée à l'étranger dans l'espace européen. C'est une belle reconnaissance de la valeur professionnelle et humaine de l'expérience de mobilité.

Pour plus d'informations : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=81156](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=81156)

- **LES BOURSES ZELLIDJA :**

Ces bourses à destination des jeunes de 16 à 20 ans visent à encourager l'engagement personnel des élèves.

Pour plus d'informations : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=81506](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=81506)

### BOEN n° 23 du 5 juin 2014

- **ÉCHANGES FRANCO-ALLEMANDS**

Les programmes de mobilité Sauzay et Voltaire et les modalités du programme Projets-IN /IN-projekte sont consultables aux adresses suivantes :

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=79837](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=79837)

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=79826](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=79826)

### A GUETTER DANS LES MOIS À VENIR

En octobre, une note de service déclinera les offres d'échanges et de formation à l'étranger.

En décembre ou janvier, un encart sera consacré aux actions européennes et à leurs priorités.

### A GARDER À PORTÉE DE MAIN :

**Les deux encarts du BOEN n° 30 du 25 août 2011**, particulièrement celui sur les partenariats scolaires et ses annexes, très complet, restent vos références de base pour toute action internationale scolaire.

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=57077](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57077)